



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR (En visioconférence)

Réunion du vendredi 30 avril 2021

Présents :

AGESILAS Frantz, AMARANTHE-HORTH Armide, AUBERGER Florence, BAFAU Marcel, BELLONY Rollin, CLAU Gilles, DANGLADES Max, DIMANCHE Corine, JEAN-MARIE Steve, LONG Rina, NELSON Antoine, TORVIC Fabrice, VICTORIN Thierry

Absents excusés :

DEDE Dominique, GOLITIN Emané, MIJDT Alain,

Absents :

PAPAYO Mickle, REVOUX Christophe.

La séance débute à 19h10.

1. Présentation du projet de Mr Joachim MERRY, CTD-DAP à la LFG dans le cadre de son certificat fédéral de Conseiller technique (intervention Mr MERRY).

Le président, **Marcel BAFAU** souhaite la bienvenue à Monsieur Joachim MERRY qui, sans tarder, fait la présentation d'un projet du Football en Milieu Scolaire (FMS) qu'il souhaite mettre en place dans l'ouest guyanais.

Les principaux objectifs de ce projet consistent à :

- Développer le football en milieu scolaire en transversalité avec les clubs,
- Multiplier la création d'écoles de football dans l'Ouest guyanais,
- Développer la formation des éducateurs et des enseignants dans le football de base,
- Mise en place d'un BMF par l'apprentissage.

Le Trésorier général, Max DANGLADES aurait souhaité que le budget prévisionnel de ce projet soit adressé en amont de la réunion afin que les membres du comité directeur puissent s'en imprégner.

La validation de l'ensemble de ce projet sera étudiée à la prochaine réunion du Bureau du comité directeur.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 07/04/2021

Validé à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 23/04/2021

Le 1^{er} vice-président, le Dr Rollin BELLONY indique que le procédé de vote choisi n'offre aucune garantie au niveau de la sécurité et de la confidentialité des votes. Il remet en cause la fiabilité de l'outil

informatique utilisé pour le vote électronique. La LFG n'est pas à l'abri d'un contentieux avec ces modalités de vote électronique.

Max DANGLADES remet en cause la manière dont s'est déroulée le vote. Il estime que nous aurions dû faire un essai afin de tester l'outil de vote. De plus, les dix-huit (18) membres du comité directeur n'ont pas reçu le lien pour le vote électronique. Par ailleurs, les trois membres qui ont eu des difficultés pour voter, ont voté sur le portable de Madame AUBERGER. Donc leur vote n'est plus dans le secret à l'égard du compte rendu du vote électronique.

Madame Corine DIMANCHE indique que pour ce vote, il n'y avait pas la possibilité de s'abstenir (pas de vote « blanc »). Pour toutes ces irrégularités, elle explique qu'elle ne peut valider le procès-verbal du 23/04/2021.

Monsieur Thierry VICTORIN préfère voter contre la validation du procès-verbal du 23/04/2021.

Monsieur Frantz AGESILAS, absent le jour du vote préfère s'abstenir.

Après échanges de points de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

A la majorité des membres présents (4 contre, 1 abstention et 8 pour).

DECIDE d'approuver le procès-verbal du 23 avril 2021.

4. Intervention du Président : indemnités de Président de la CONCACAF

Le président, Marcel BAFAU informe les membres du comité directeur que depuis la saison 2018-2019, tous les présidents des associations membres de la CONCACAF ont le droit de percevoir sur les fonds OCP One CONCACAF une indemnité par année civile.

Cependant, il a toujours refusé de percevoir cette indemnité pour l'orienter sur les frais de personnel, afin de renforcer la masse salariale de la ligue.

Le 1^{er} vice-président, le Dr Rollin BELLONY informe les membres du comité directeur qu'il est sur la même ligne de conduite que le président. Il confirme n'avoir jamais perçu d'indemnités sur sa fonction de médecin au sein de la ligue.

Chaque saison sportive, il valide plus d'une centaine de dossiers d'arbitres au sein de la commission médicale.

En début de semaine, il a présenté une communication d'une durée de 2 heures sur la pandémie de la Covid-19 à l'ensemble du personnel de la ligue. Cette conférence a une valeur de 500 euros mais il décide de faire don de cette somme à la ligue et de ne rien percevoir.

De plus, à chaque déplacement de la sélection sénior, le Dr Rollin BELLONY affirme n'avoir jamais perçu une indemnité alors que le kinésithérapeute de la délégation est indemnisé à chaque déplacement (montant qu'il ne conteste pas). Il estime devoir percevoir trois fois plus en tant que médecin mais il a décidé de renoncer à une quelconque indemnité de la ligue. C'est sa contribution pour le développement du football en Guyane. Il fait don de toutes ces sommes à la ligue et réaffirme son engagement bénévole.

5. Intervention du Président : élection CTOS du 24 avril 2021 et élection à la LFA du 30 avril 2021

- Le président, Marcel BAFAU a assisté à l'Assemblée Elective du CTOS Guyane qui s'est tenue le samedi 24 avril 2021, au Mercure Royale Amazonia.

Cette élection a été remportée à l'unanimité par la liste menée par Fabrice PREVOT pour l'Olympiade 2021-2024.

Le bureau du conseil d'Administration du CTOS Guyane est composé par :

- Le Président : Fabrice PREVOT (président de la ligue de Tennis)

- Le Secrétaire général : Marc-Olivier ANATOLE (président de la ligue de Volley-ball)
- La Trésorière générale : Aurélie BARTHE (présidente de l'AAGG) et les autres membres.
- Le président, Marcel BAFAU a également assisté à l'Assemblée générale de la Ligue de Football Amateur (LFA) qui s'est tenue le vendredi 30 avril 2021, en visioconférence. La liste conduite par Vincent NOLORGUES a été élu au bureau exécutif de la LFA pour la mandature 2021-2024. Les représentants du football amateur lui ont accordé leur confiance à 60,70%. Il succède à Marc DEBARBAT, en poste de mai 2017 à avril 2021.

6. Manifestation du football féminin à Régina

Mesdames AMARANTHE-HORTH Armide et Rina LONG, responsables du projet présentent cette action de développement du football féminin aux membres du comité directeur. Cette manifestation initialement prévue le 8 mai 2021 à Régina, est reportée à une date ultérieure, à cause des dernières intempéries.

La manifestation consistait à :

- 1°) organiser un match féminin de catégorie lycée : Entente Savane-Centre contre Entente Régina/Saint-Georges de l'Oyapock ;
- 2°) Valoriser les bénévoles du football à Régina.

7. Point sur la fin de tous les championnats de la LFG fin de saison au 30/06/2021

Une cellule de travail est mise en place pour étudier avec rigueur cette fin de saison. Elle est composée des cinq (5) personnes suivantes : Marcel BAFAU, Antoine NELSON, Florence AUBERGER, Richard MONTGENIE et Dominique DEDE.

8. Intervention du Président : feuille de route de la mandature

Le président, Marcel BAFAU rappelle aux membres la feuille de route de la mandature qui devra être finalisée avant la fin de la saison sportive.

9. Questions diverses

▪ FUTSAL

Monsieur Stève JEAN-MARIE fait explications des modifications apportées par le Département Futsal sur la fin de saison concernant l'aménagement de fin de saison et au niveau des arbitres manquants (voir note ci-jointe)

LE COMITE DIRECTEUR

A la majorité des membres présents (4 abstentions et 9 pour)

DECIDE de valider ces propositions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h25.

Le Secrétaire Général

Le Président

A. NELSON

M. BAFAU